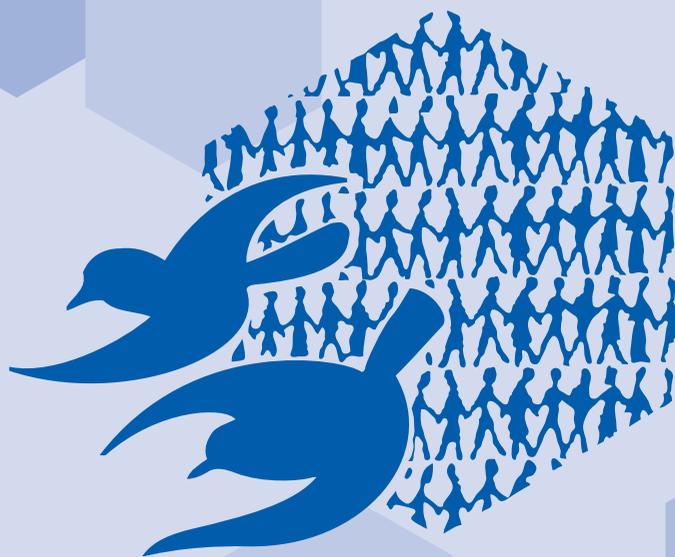


# démographie et destin des sous-populations

*Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

## EVOLUTION DES GROUPES LINGUISTIQUES AU CANADA

JACQUES HENRIPIN

(Université de Montréal, Canada)

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre et la France s'engagèrent dans des entreprises de colonisation en Amérique du Nord, dont l'aspect le plus déterminant, quant au succès relatif de chacune de ces puissances, fut l'aspect démographique. Les Anglais ont commencé à s'établir à Terre-Neuve et sur la côte atlantique, en même temps que les Français le faisaient près de l'embouchure du Saint-Laurent et sur les rives de celui-ci.

Du point de vue climatique, les Anglais ont eu la main plus heureuse ; mais du point de vue de ce qu'on pourrait appeler la géographie du colonisateur, les Français avaient un atout extraordinaire : en utilisant les deux bassins du Saint-Laurent et du Mississipi, ils avaient accès à tout le centre de l'Amérique du Nord. Mais c'est la démographie qui a été déterminante : en 1760, lorsque les Français ont capitulé devant les troupes anglaises, le Canada français -c'est-à-dire la Nouvelle-France et l'Acadie- comptait environ 80 000 habitants ; la Nouvelle-Angleterre en avait près d'un million et demi, c'est-à-dire à peu près 20 fois plus.

En 150 années de colonisation, la France n'avait envoyé que 10 000 colons, soit à peu près 65 par an. On peut se demander ce qu'il serait advenu de la répartition linguistique en Amérique du Nord, si la France, trois fois plus peuplée que l'Angleterre à l'époque, avait envoyé 1 300 colons par an au lieu de 65. Elle aurait eu, elle aussi, une colonie d'un million et demi d'habitants. Mettons-en 500 000 le long du Saint-Laurent et des Grands Lacs et un million au centre des Etats-Unis. Rêvons encore un peu plus. Les 80 000 Canadiens et Acadiens de 1760 se sont multipliés par 75 entre 1760 et 1960. Et je ne compte pas ici les descendants des quelque 800 000 Canadiens français qui sont allés s'établir aux Etats-Unis, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Si l'on applique le multiplicateur 75 à notre hypothétique million et demi en 1760, on trouve plus de cent millions d'Américains francophones. Peut-être le multiplicateur 75 ne se serait-il pas réalisé ; mais par contre, ces francophones auraient assimilé les immigrants des deux derniers siècles. Et nous n'aurions peut-être pas besoin, aujourd'hui, d'une association internationale de démographes de langue française.

Mais l'histoire s'est faite autrement. Et je crois que c'est encore Sauvy qui a le mieux exprimé l'histoire réelle :

"Il a suffi que, dans un des deux pays en lutte pour un immense continent, l'un envoie, chaque année, quelques milliers de colons, l'autre quelques centaines, pour que le cours de l'histoire reçoive une formidable impulsion. Et, symbole tragique, au moment même où la langue française s'assurait en Europe la prédominance internationale, grâce à sa forte démographie, elle était en train de la perdre à terme dans le monde parce que quelques bateaux de plus, chargés d'illettrés, quittaient tous les ans la petite Angleterre". /2, p. 12/.

Limitons-nous maintenant à ce qui constitue le territoire actuel du Canada. En 1760, on y trouve à peu près 100 000 Blancs, dont 20 000 Britanniques, répartis à peu près également entre Terre-Neuve et l'Acadie, ce dernier ter-

ritoire ayant déjà été conquis en 1713. Les Français étaient quatre fois plus nombreux : 10 000 en Acadie et 70 000 sur les rives du Saint-Laurent. On ne sait malheureusement pas combien il y avait d'autochtones, peut-être 100 000 à 200 000.

Les Britanniques ont mis environ 40 à 50 ans à conquérir la majorité : vers 1810, les Canadiens français ont atteint un effectif de 250 000, mais ils étaient probablement déjà dépassés par le nombre des Britanniques. La première vague d'immigrants britanniques est suscitée par la guerre de l'Indépendance américaine : les habitants de la Nouvelle-Angleterre qui désirent rester fidèles à la Couronne britannique viennent s'établir dans les Maritimes, au Québec et en Ontario. Ils encerclent ainsi le groupe français et se placent aux portes de l'Ouest canadien. Les Loyalistes -c'est ainsi qu'on a appelé ces transfuges- ont été suivis, après les guerres napoléoniennes, d'un flot important venu des Îles Britanniques : 500 000 vinrent s'établir au Canada entre 1815 et 1840. De sorte que vers 1850, un équilibre était atteint : le Canada comptait 2,5 millions d'habitants, dont 750 000 Canadiens français (30 %). Cette dernière fraction allait être maintenue pendant un siècle, c'est-à-dire jusqu'à 1950 /1, p. 11-17/.

Il n'y a pas de grand mystère quant aux facteurs dominants qui ont joué entre 1760 et 1850 : d'une part, les Canadiens français, coupés de toute source d'immigration, ne peuvent compter que sur leur croissance naturelle : ils doublent, en moyenne, tous les 26 ans (plus rapidement, semble-t-il, que pendant le régime français où ils ne doublent que tous les 30 ans) ; d'autre part, des immigrants d'origine britannique, dont la croissance naturelle est probablement aussi forte que celle des Canadiens français, font passer cette population de 20 000 en 1760 à un million et demi en 1850.

Au cours du siècle qui suit -nous l'avons vu- les Canadiens français ont maintenu leur importance relative, dans l'ensemble du territoire actuel du Canada, à un niveau qui a peu varié autour de 30 %. Leur fraction diminuait à l'occasion des fortes vagues d'immigration ; elle regagnait du terrain lorsque l'immigration diminuait. Ces vagues d'immigration jouaient contre eux : d'une part, elles comptaient une forte fraction de Britanniques ; d'autre part, la grande majorité des "autres" optaient pour la langue anglaise.

Si, dans l'ensemble, les Canadiens français ont maintenu leur importance relative, c'est qu'ils ont bénéficié d'un facteur favorable qui a compensé : il s'agit de leur forte fécondité. On lui a donné un nom un peu dramatique : "la revanche des berceaux". L'expression laisse entendre une espèce de stratégie démographique délibérée, qui aurait motivé la majorité des membres de ce groupe. Je crois que la réalité est fort loin de cette image. Bien qu'à ma connaissance, une étude systématique de cette question n'ait pas été faite, cette forte fécondité n'a pas été le résultat du respect d'une consigne d'inspiration nationaliste visant à compenser l'immigration anglaise. Certes, elle a pu être perçue, après coup, de cette façon et elle a pu être encouragée, dans les discours et les prêches, par la valorisation de son rôle dans la concurrence démographique que se livraient les deux groupes linguistiques majeurs au Canada. Mais elle a très probablement été, d'abord, le résultat d'un ensemble de circonstances favorables : faible instruction, large fraction des familles vivant à la campagne ou ayant transporté à la ville des conceptions de la famille d'origine rurale et surtout étonnante fidélité à un enseignement religieux et à une pastorale fort envahissants, qui ont éloigné longtemps les couples des pratiques contraceptives.

Quoi qu'il en soit, cette surfécondité des couples francophones n'a rien de surfait : les femmes de langue maternelle française, nées entre 1880 et 1895 et qui se sont mariées, au cours de leur vie, ont eu 6,4 enfants, alors que leurs contemporaines de langue anglaise n'en ont eu que 3,2 et celles d'autres langues, 4,7. Notons en passant que les francophones de cette génération et qui ont passé toute leur vie en milieu agricole, avaient à peu près conservé un niveau de fécondité physiologique (huit enfants), soit le double des anglophones qui avaient vécu dans le même milieu. Ces femmes ont eu la majorité de leurs enfants entre 1900 et 1920. Dans la suite, la surfécondité relative baisse graduellement : de 97 % qu'elle était pour la génération 1880-1895 (par rapport aux femmes de langue anglaise), elle est passée à 88 % pour les femmes de la génération 1901-1906, à 62 % pour celles de la génération 1911-1916, à 33 % pour la génération 1921-1926. Pour les femmes nées en 1931-1936, elle avait pratiquement disparu /1, p. 99-105/.

Pour les générations plus jeunes, on ne connaît pas encore la descendance finale ; mais tout laisse à penser que pour l'ensemble du Canada, les couples de langue française dont la femme est née après 1935 auront un peu moins d'enfants que les couples de langue anglaise ou "autre". C'est là le résultat d'une situation complexe : les jeunes couples de langue française ont conservé, un peu partout au Canada, une fécondité supérieure à celle des couples anglophones ; mais comme ils sont concentrés au Québec, devenu une terre de sous-fécondité pour tous les groupes, dans l'ensemble du Canada, les couples francophones ont maintenant une fécondité légèrement inférieure à celle des autres groupes.

Jusqu'à 1950, donc, équilibre entre deux forces : courants migratoires favorables à l'anglais ; surfécondité favorable au français. Mais pour être complet, il faut ajouter un autre élément : la mobilité linguistique. Il faut entendre par cette expression, l'adoption par un individu d'une langue qui n'est pas sa langue maternelle. Ces transferts linguistiques forment un chassé-croisé fort complexe et les recensements canadiens nous donnent là-dessus, depuis 1931, de précieuses indications. Elles concernent trois caractéristiques : l'origine ethnique, la langue maternelle et la langue habituellement parlée à la maison. Je laisserai de côté ici les nuances dans la définition de ces termes, me contentant d'indiquer ce que l'on entend essentiellement par "origine ethnique". Pour les recensements canadiens, c'est le groupe culturel auquel appartenait l'ancêtre de la lignée paternelle qui le premier s'est établi en Amérique. On a ainsi les origines britannique, française, allemande, ukrainienne, italienne, grecque, etc.

Il est possible d'inventer beaucoup de mesures à partir de ces trois informations ; on peut les classer en deux catégories : a) celles qui reposent sur la comparaison de l'origine ethnique et de la langue maternelle. Elles nous donnent une mesure de la mobilité linguistique des générations passées : en effet, si un individu est d'origine allemande et de langue maternelle anglaise, c'est que ses parents ou ses ascendants plus éloignés ont opté, un jour, pour la langue anglaise, devenue ainsi la langue maternelle des descendants ; b) d'autre part, on peut comparer la langue maternelle d'un individu et sa langue d'usage. On mesure ainsi la mobilité linguistique de cet individu même, puisque c'est lui qui a, au cours de sa vie, adopté une nouvelle langue d'usage.

De toutes les mesures possibles, je ne retiendrai ici que les plus simples. Elles consistent à comparer les effectifs d'une origine ethnique donnée, de la langue maternelle et de la langue d'usage correspondantes. Ce sont donc des mesures de mobilité nette, puisqu'elles donnent le résultat des "migrations" dans les deux sens. Le tableau 1 contient l'essentiel de cette mobilité linguistique nette.

TABLEAU 1 : MOBILITE LINGUISTIQUE NETTE DES GENERATIONS PASSES ET DES PERSONNES RECENSEES EN 1971, PROVINCE DE QUEBEC ET CANADA MOINS QUEBEC

: EFFECTIFS (en milliers)	: Province de Québec	: Canada moins Québec	: Canada entier
: Origine britannique	: 640,0	: 8 984,1	: 9 624,1
: Langue maternelle anglaise	: 789,2	: 12 184,6	: 12 973,8
: Langue d'usage anglaise	: 887,9	: 13 558,4	: 14 446,2
: Origine française	: 4 759,4	: 1 420,8	: 6 180,1
: Langue maternelle française	: 4 867,2	: 926,4	: 5 793,6
: Langue d'usage française	: 4 870,1	: 675,9	: 5 546,0
: Origine "autre"	: 628,4	: 5 135,7	: 5 764,1
: Langue maternelle "autre"	: 371,3	: 2 429,5	: 2 800,8
: Langue d'usage "autre"	: 269,8	: 1 306,3	: 1 576,0
: RAPPORT LANG. MAT./ORIGINE	:	:	:
: Anglais-Britannique	: 1,233	: 1,356	: 1,348
: Français	: 1,023	: 0,652	: 0,937
: Autre	: 0,591	: 0,473	: 0,486
: RAPPORT LANG. D'US./LANG. MAT.	:	:	:
: Anglais	: 1,125	: 1,113	: 1,113
: Français	: 1,001	: 0,730	: 0,957
: Autre	: 0,727	: 0,538	: 0,563
: Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 1971, divers bulletins	:	:	:

Dans l'ensemble du Canada moins Québec, la mobilité des générations passées provoque un déficit de 35 % pour les Français et de 53 % pour les "autres" ; les Anglais gagnent 36 %. Ces phénomènes permettent à l'anglais de gagner du terrain, même si les Britanniques perdent constamment de leur poids relatif. La mobilité des personnes recensées est moins élevée, mais joue dans le même sens. Signalons en particulier que, chez les générations présentes au recensement de 1971, les Français de langue maternelle ont perdu le quart de leurs effectifs (qui ont adopté l'anglais principalement) et que les autres langues en ont perdu près de la moitié.

Au Québec, la réalité est partiellement différente. Même si les anglophones ne constituent que 15 % de la population, la langue anglaise y fait des gains appréciables : 23 % pour les générations passées et 12 % pour les générations présentes au recensement. Les Français ne font que des gains négligeables. Quant aux autres langues, leurs pertes sont moins importantes que dans le reste du Canada, mais elles sont substantielles. Elles se font d'ailleurs pour les trois quarts au profit de la langue anglaise.

C'est cette situation qui a provoqué l'inquiétude des leaders francophones québécois. La surfécondité des francophones ayant disparu et les personnes d'origine et de langue "autre" adoptant surtout l'anglais, on a craint que la fraction des francophones diminue même dans leur château-fort québécois. Cela a expliqué l'intervention des pouvoirs publics et en particulier l'adoption de la Charte de la langue française (loi 101) par le gouvernement du Québec en 1977.

En fait, jusqu'en 1977, on négligeait dans les calculs -ou on estimait mal, faute de données- le jeu des migrations différentielles suivant la langue. Les informations dont on dispose maintenant laissent croire que la surémigration des anglophones et des allophones du Québec vers d'autres provinces a un effet plus que compensateur de l'attraction qu'exerce l'anglais. Qu'il suffise de dire qu'entre 1971 et 1976, la propension à émigrer du Québec vers d'autres provinces a été à peu près quinze fois plus forte pour les anglophones que pour les francophones /1, p. 201/.

Qu'est-il résulté de ces facteurs complexes depuis 1950 et que peut-on augurer pour l'avenir ? Pour le Canada moins Québec, l'image est assez claire : cette partie du pays devient de plus en plus anglaise et en 1971, 87 % de sa population avaient l'anglais comme langue d'usage (78 % étaient de langue maternelle anglaise) ; on y comptait également 8,4 % de langues d'usage diverses et 4,4 % seulement de langue d'usage française (6,0 % de langue maternelle française).

Au Québec, toujours en 1971, 81 % de la population étaient de langue maternelle ou d'usage française ; 14,7 % avaient l'anglais comme langue d'usage (13,1 % étaient de langue maternelle anglaise) et 4,5 % seulement parlaient une autre langue à la maison. Notons en particulier que le pourcentage des francophones a diminué entre 1951 et 1971, au profit des allophones, à cause d'une forte vague d'immigration. Entre 1971 et 1976, le pourcentage des francophones a augmenté.

Quant à l'avenir, il est à peu près certain que le Canada anglais va s'angliciser davantage et qu'on va assister à une érosion assez rapide des francophones, sauf dans les parties nord et est de la province du Nouveau-Brunswick, où est concentrée maintenant une large fraction des descendants des Acadiens. L'évolution de la composition linguistique de la province de Québec est moins certaine. D'après l'étude de Lachapelle et Henripin, il est plus probable que la fraction des francophones va augmenter d'ici une vingtaine d'années, au détriment de celle des anglophones /1, p. 295-304/. Mais c'est là l'objet d'une querelle, qui a été vive, entre les démographes québécois. Ajoutons que si les tendances récentes se poursuivent et si les perspectives auxquelles je viens de faire allusion se réalisent, on assistera à une accentuation plus marquée du caractère français du Québec et du caractère anglais du reste du Canada. Certains Québécois y voient une raison de plus de proposer l'indépendance du Québec. Mais cela n'est pas près de se produire, si l'on en juge par les résultats d'un récent référendum : 60 % des Québécois ont refusé que leur gouvernement s'engage dans la négociation d'un régime de souveraineté assortie d'une association économique avec le reste du Canada, en mai 1980. Les tendances démolinguistiques pourraient toutefois favoriser l'instauration d'un régime linguistique qui rapprocherait le Canada des régimes que connaissent la Suisse et la Belgique /1, p. 317-318/.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- /1/ LACHAPELLE (Réjean) et HENRIPIN (Jacques) : La Situation démographique au Canada : évolution passée et prospective. Montréal, l'Institut de recherches politiques, 1980.
- /2/ SAUVY (Alfred) : "Preface", dans REINHARD (Marcel R.) : Histoire de la population mondiale de 1700 à 1948. Paris, Domat-Montchrestien, 1949.